

05/05/2020

COMMUNE DE POILLY SUR SEREIN

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2020**

Date de convocation : 28 avril 2020

Date d'affichage : 15 mai 2020

Ordre du jour : Création d'un plancher dans la grange communale ; Demandes de subventions diverses ; Informations et questions diverses.

Etaient présents : Hélène COMOY, Patrick CERVEAU, Tony BOITELET, Mathieu CERVEAU, Françoise MALAQUIN, Gisèle MENETREY

Représentés : Fanny MIGNON donne pouvoir à Gisèle MENETREY
Monique NICOLLE donne pouvoir à Françoise MALAQUIN
François VENOT donne pouvoir à Tony BOITELET
Virgile TUPINIER donne pouvoir à Tony BOITELET
Bernard SARRAZIN donne pouvoir à Hélène COMOY

Secrétaire de séance : Gisèle MENETREY

Ordre du jour : Approbation du compte-rendu du 2 mars 2020 ; Création d'un plancher dans la grange communale ; Demandes de subventions diverses ; Informations et questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour : Création d'un poteau incendie Chemin de Vau du Puits.
Ajout accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19, la séance se déroule à huis clos.

Approbation du compte-rendu du 2 mars 2020 :

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

1. Création d'un plancher dans la grange communale

Délibération n°12/2020 :

Le Maire rappelle que la commission Travaux avait proposé l'an dernier, de réaliser un plancher béton dans la grange communale, et ce sans tarder, compte tenu de la fragilité de l'édifice.

Le projet avait été reporté pour des raisons budgétaires.

Ces travaux peuvent être entrepris cette année.

Après consultation des devis reçus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 8 voix pour, 1 contre et 2 abstentions,

- **Accepte** le devis de l'entreprise Olivier Marshall pour la réalisation d'un plancher béton semi préfa poutrelle hourdis, trémie d'escalier et pose de deux tirants sur façade rue pour un montant de 10 635,60 € TTC.
- **Charge** le Maire de signer le devis.

2. Création d'un poteau incendie chemin de Vau du Puits

Délibération n°13/2020 :

Vu la délibération n°04/2020 portant sur l'engagement de la commune à entreprendre les travaux sous 18 mois, en vue de créer un nouveau PEI dans un périmètre inférieur à 400 mètres de la parcelle située Vau du Puits et sur laquelle une construction de maison d'habitation est projetée ;

Vu que l'extension du réseau de protection incendie profitera à toutes les habitations déjà existantes dans cette zone ainsi qu'à d'autres projets immobiliers dans le futur ;

Vu que le projet de la place de l'église va prendre un certain retard à cause du confinement imposé par la pandémie mondiale en cours, et qu'ainsi les dépenses prévues sur le budget prévisionnel d'investissement seront décalées ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Décide** de retenir le projet de création d'un poteau incendie chemin de Vau du Puits pour un montant global de 37 193,40 € HT.
- **Décide** d'inscrire cette dépense au budget primitif 2020 c/ 21568.
- **Sollicite** une subvention de 80 % du montant HT au titre de la DETR.
- **Etablit** le plan prévisionnel de financement suivant :
 - Subvention DETR 29 754,72 €
 - Part communale : fonds libres 7 438,68 € HT

(Arrivée de Bernard Marieux, nouvel élu invité à assister à la réunion sans prendre part aux votes)

3. Demandes de subventions diverses

Délibération n°14/2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de ne pas accorder de subvention ni à l'Association de Gym de Noyers-sur-Serein, ni à Activ'Una Tonnerrois.

Délibération n°15/2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 10 voix pour et 1 abstention,

- Décide d'accorder une subvention de 100 € au CFA de Longvic Ecole des Métiers de Dijon, puisqu'un élève de la commune y est inscrit pour l'année scolaire 2019/2020.
- Cette dépense sera inscrite au BP 2020 au c/6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

Informations et questions diverses :

- Fleurissement des bacs : Françoise MALAQUIN soumet au Conseil Municipal le projet de fleurissement ainsi que le devis estimatif de l'entreprise Delbard à Tonnerre. Les membres approuvent à l'unanimité ce programme. Remerciements à Véronique Terrier pour ses conseils avisés.
- La commune a fait une commande de masques en tissu pour les distribuer à chaque habitant de la commune (mineurs à partir de 12 ans) ; la livraison est prévue pour fin mai.
- Suite à l'accident de travail de Gaëlle De Ryck, le secrétariat de mairie restera fermé jusqu'au 26 mai.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20h00.